Nous pouvons revenir en arrière. Nous pouvons dénoncer l'accord de Bretton-Woods et tout ce qu'il représente. Dénonçons-le!

Une voix: Oh non!

M. Blackmore: Oh oui! Je vais argumenter en faveur de ce point de vue, aussi longtemps qu'il le faudra. Ceux qui ne comprennent pas le bien-fondé de mon attitude ne comprennent pas ce qu'est l'accord de Bretton-Woods. Je conseille à l'honorable député de lire mon discours du 5 mai. J'ai cité dans ce discours des personnes éminentes dont il n'osera pas douter des assertions pour aussi brillant, intelligent et bien renseigné qu'il soit. Dénonçons le principe de la clause de la nation la plus favorisée. C'est un principe pernicieux. Il découle du principe de l'égalité de traitement dans un monde où la plus grande nation, ou ce qui a été la plus grande nation est parvenue au rang qu'elle occupe au moyen d'une inégalité de traitement persistente et constante, politique qu'elle entend suivre indéfiniment. Elle l'impose à tous les pays mais elle ne se l'impose pas à elle-même.

Que devons-nous faire? L'honorable député de Rosetown-Biggar me prie de le répéter. Deux ou trois fois l'an passé j'ai proposé que le Canada fournisse un crédit d'un milliard de dollars au Royaume-Uni chaque année pendant cinq ans. Ainsi le Royaume-Uni aurait des dollars canadiens. Cela permettrait à la Grande-Bretagne d'acheter les marchandises que nous avons à vendre. Cela nous permettrait de lui vendre tout ce que nous pourrions produire en fait de denrées dont elle a besoin: produits de l'agriculture et de la pêche, aliments, vêtements, matériaux de construction. production ne saurait être ni trop rapide ni trop abondante pour les besoins de la Grande-Bretagne. Nous pourrions lui vendre, non seulement ce que nous pouvons produire à l'heure actuelle, mais ce que nous serions alors en mesure de produire. Cela nous permettrait également de vendre nos denrées à un prix suffisamment élevé, en tenant compte qu'on les a produites au Canada où le niveau de vie est élevé.

Les États-Unis pourraient recourir à une entente semblable. Ils ont prêté des milliards entre 1920 et 1928. Ils peuvent en faire autant aujourd'hui. Mais où prendre l'argent nécessaire à cette fin? Je vais revenir sur un point que plusieurs membres du comité n'accepteront pas. Cependant, en le rejetant, ils assumeront une terrible responsabilité en ce qui concerne le bien-être des populations du globe. Nombre de gens, je le sais, se soucient bien peu du chaos où se trouve actuellement le monde. Ils s'en moquent, mais ils ne se moquent pas d'une guerre

terrible. L'honorable vis-à-vis agite la main d'une façon parfaitement ridicule. Il ne se soucie pas de plonger le pays dans une crise de cinq, six, sept ou huit ans. Il ne se soucie pas d'entrer en guerre, d'imposer à la population une guerre de cinq ou six ans. Cependant, quand il s'agit d'adopter une idée nouvelle, sur le plan financier, il s'y refuse.

M. le président: A l'ordre! Il convient de signaler au député que ce n'est pas le moment d'étudier des méthodes ou des programmes financiers. Je le prie donc de limiter ses observations au commerce.

M. Blackmore: Je vous remercie, monsieur le président. Mais la question à laquelle Votre Honneur devra réfléchir d'ici demain ou d'ici la prochaine fois qu'il viendra ici, c'est comment entretenir le commerce sans finances. Je crois que vous allez constater qu'il est assez difficile de répondre à cette question. Mais par déférence pour votre décision, monsieur le président, je termine en disant que la constitution des États-Unis accorde au Congrès des États-Unis le pouvoir de créer de l'argent libre de dette et d'en déterminer la valeur. Si les États-Unis prêtaient de l'argent qu'ils ont créé libre de dette en vertu de leur constitution, comme l'a fait Lincoln, ils pourraient continuer indéfiniment de prêter à l'étranger, sans qu'il en coûtât aux américains; ils fourniraient aux pays étrangers tout l'argent nécessaire pour acheter les denrées que les États-Unis voudraient vendre.

M. le président: A l'ordre! Je crois que le député devra attendre une autre circonstance pour formuler ces observations au sujet des méthodes propres à trouver de l'argent ou au sujet d'autres questions financières.

M. Blackmore: Je me rends à votre décision, monsieur le président. Une dernière observation avant de terminer mon discours. En vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le Canada pourrait créer de l'argent libre de dette exactement comme le pourraient les États-Unis en vertu de leur constitution. Si le Canada faisait cela, il pourrait prêter de l'argent qui pourrait servir à faire acheter tous ses excédents par la Grande-Bretagne ou les pays étrangers et c'est là la seule façon dont le Canada ou les États-Unis pourraient permettre aux divers pays d'obtenir des dollars canadiens et américains sans accepter dans leurs économies des denrées qui risqueraient de mettre fin à l'invulnérabilité de leurs économies.

M. Hosking: Monsieur le président, qu'il me soit permis de participer quelques instants au débat afin de faire part aux membres du

[M. Blackmore.]